

Stéphane RATTI*

SAINT AUGUSTIN GRAMMAIRIEN ET PHILOSOPHE

À propos de *Abrégé de la grammaire de saint Augustin*, texte établi et commenté par G. BONNET, traduit par G. BONNET et E. BERMON. – Paris : Les Belles Lettres, 2013. - LII + 96 p. en partie doubles : indices. – CUF, ISSN : 0184-7155. ISBN : 978-2-252-01465-4.

Saint Augustin s'était fixé dans le troisième ouvrage par ordre chronologique que nous avons conservé de lui, le *De ordine*, rédigé à l'automne 386 (le *De pulchro et apto*, antérieur et dédié au rhéteur Hierius est perdu), un plan très précis de travail. Au printemps 386 le futur évêque n'est même pas encore baptisé. Ses cours et sa fonction de panégyriste officiel à la cour de Milan le déçoivent beaucoup, au point de provoquer crises d'angoisse et maux de poitrine¹, même si ses ambitions terrestres demeurent en lui dévorantes. Il n'a pu rencontrer personnellement (en tête à tête) Ambroise qu'à deux reprises sans doute et, malgré les sermons de l'évêque de Milan qu'il allait écouter parfois à la basilique *Portiana*, Augustin, tout catéchumène qu'il était (c'est-à-dire inscrit sur les listes des impétrants), demeurait foncièrement un intellectuel fraîchement dépris du Manichéisme, encore imprégné des enseignements de la Nouvelle Académie et sur le point, après la lecture des *libri Platoniorum* et l'assimilation des prêches d'Ambroise sur le *De Isaac* et le *De bono mortis* eux-mêmes nourris de Plotin, d'embrasser avec zèle les thèses néoplatoniciennes. À l'automne de la même

* Université de Franche-Comté ; stephane.ratti@univ-fcomte.fr.

1. *Conf.* 9, 4 : *Quin etiam quod ipsa aestate litterario labori nimio pulmo meus cedere coeperat et difficulter trahere suspiria doloribusque pectoris testari se saucium uocemque clariorem productionem recusare, primo perturbauerat me, quia magisterii illius sarcinam paene iam necessitate deponere cogebat aut, si curari et conualescere potuissem, certe intermittere.*

année, au moment de rédiger le *De ordine*, les choses ont bien changé : Augustin a entendu le récit du prêtre Simplicianus sur les convertis de Trèves et s'est lui-même converti au cours de la fameuse scène du Jardin de Milan à l'été.

Le plan de travail annoncé dans le *De ordine* 2, 35-44 prévoyait une étude systématique des arts libéraux : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la musique, la géométrie, l'astronomie². Les chapitres 36 et 37 y sont consacrés à la grammaire plus précisément. Le chapitre 36 décrit une science très technique, fondée sur l'étude des sons (on y trouve une typologie des voyelles classées en voyelles simples, semi-voyelles et muettes), des nombres (rythmes) et de la mesure. Le chapitre 37 rappelle que grammaire se dit aussi *litteratura* en latin (*quia ipso nomine profiteri se litteras clamat*) et que, par conséquent, l'héritage entier des lettres latines relève de son domaine d'étude (*factum est ut quidquid dignum memoria litteris mandaretur ad eam necessario pertineret*).

Il faut bien mesurer ce que cela signifie : converti et décidé à abandonner toute activité d'enseignement, démissionnaire de son poste à Milan brigué une année auparavant avec tant de fougue et d'ambition et obtenu grâce à l'appui des Manichéens et de Symmaque, Augustin se lance entre l'été 386 et le baptême qui interviendra la veille du jour de Pâques en 387 dans un vaste programme intellectuel d'étude des Arts libéraux qui est rien moins, en apparence, que chrétien, inscrit qu'il est dans la tradition des meilleurs maîtres néoplatoniciens qu'Augustin a rencontrés à Rome et à Milan depuis son arrivée en Italie en 383. À preuve le *De pulchro et apto*, rédigé encore en Afrique, avait été dédié à Hierius, un païen d'origine syrienne qui savait le grec et était réputé pour son éloquence latine³, le *De uita beata* est dédié à Manlius Theodorus, converti mais surtout homme de lettres (on possède de lui un *De metris*) réputé et auteur de traités de philosophie, le *Contra Academicos* est adressé à Romanianus et à ses compatriotes d'Afrique, tous sympathisants de la secte manichéenne. Dans sa retraite philosophique de Cassiciacum Augustin entend bien poursuivre les études qui ont été les siennes depuis toujours, lui, l'ancien professeur de Thagaste, l'universitaire de Carthage et le panégyriste de Milan. Il le dit à Zenobius au début du *De ordine* : « Certains soignent les blessures que les sens leur ont infligées en les cautérisant dans la solitude, tandis que d'autres les guérissent par la médication des arts libéraux »⁴.

2. Cf. H.-I. MARROU, *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, Paris 1958, p. 187-210.

3. *Conf.* 4, 14, 21 : Hierius... *homine Syro, docto prius graecae facundiae, post in latina etiam dictor mirabilis*. Ce Hierius est le même que celui qui signe la subscription des *Grandes déclamations* du pseudo-Quintilien, *Declamationes falso Quintiliano adscriptae* : cf. L. HERRMANN, « Hierius et Domitius », *Latomus* 13, 1954, p. 37-39 ; cf. ST. RATTI, *Antiquus error, Les ultimes de la résistance païenne*, Turnhout 2010, p. 244.

4. *Ord.* 1, 1, 3 : *qui plagas quasdam opinionum, quas uitae quotidianae cursus infligit, aut solitudine inurunt, aut liberalibus medicant disciplinis*.

Ce vaste programme défini dans les pages fameuses du *De ordine* devait déboucher sur un ensemble de manuels regroupés sous le titre de *Disciplinarum libri* qu'Augustin avait entrepris de rédiger. De cet ensemble, Augustin n'a réalisé que les six livres du *De musica* (sur douze prévus initialement) et deux opuscules inachevés, les *Principia dialecticae* et les *Principia rhetorices*⁵.

Quant au traité sur la grammaire, c'est le texte dont notre collègue Guillaume Bonnet donne aujourd'hui une remarquable édition dans la CUF ainsi qu'une traduction, en collaboration avec Emmanuel Bermon⁶, pour la première fois en langue française. Le traité nous a été transmis par trois manuscrits du IX^e siècle (conservés respectivement à la *Bibliotheca Apostolica Vaticana*, provenant de l'abbaye Saint-Nazaire de Lorsch ; à la Bibliothèque royale de Bruxelles ; à la Bibliothèque nationale) qui, tous trois, c'est remarquable, donnent aussi le texte des *Regulae* attribuées à saint Augustin. L'un des mérites de l'édition Bonnet, appelée à devenir le texte de référence, est de tenir compte pour la première fois des variantes du manuscrit parisien, connu depuis E. Miller en 1853 mais ici systématiquement collationné (*P*). En effet les Mauristes (texte de la *Patrologia latina* 32, col. 1385-1408) avaient retenu une version longue d'un *De grammatica liber* mais sans doute jugé par eux indigne de son auteur en raison, comme le dit G. Bonnet (p. VIII), de l'« absence de visée supérieure » et classé par conséquent parmi les apocryphes. Une version brève du texte avait été exhumée de la Vaticane par A. Mai qui en donna la première édition en 1852 dans le volume 1, 2 de la *Noua patrum bibliotheca* (Bonnet, p. XLII), sous le titre *Ars sancti Augustini* (Marrou, p. 571). L'édition de référence était demeurée jusqu'ici celle de Karl Friederich Weber (1794-1861), *Aur. Augustini ars grammatica breuiata*, qui lui-même reproduisait A. Mai sans avoir eu accès aux trois manuscrits⁷. C'est ce texte qu'a repris à son tour, mais sous forme de brefs extraits seulement, H. Keil dans ses *Grammatici latini*, vol. V, p. 494-496, en 1868⁸. On le constate un travail à nouveaux frais s'imposait⁹, en même temps que la mise à disposition d'une traduction. On doit rendre grâce à notre collègue de s'y être si brillamment attelé.

5. H.-I. MARROU, *Saint Augustin...*, p. 570-579.

6. Auteur notamment de l'introduction aux lettres 1-14 dans la Bibliothèque Augustinienne 40/A, Paris, 2011, et d'une belle étude récente « Le *Songe de Scipion* dans la correspondance entre saint Augustin et Nectarius de Calama (*Ep.* 90-91 ; 103-104) », *Les études philosophiques* 99, 2011, p. 521-542.

7. Une édition avec traduction italienne due à A. PIERETTI, Città Nuova 2004, p. 123-181 est elle aussi redevable essentiellement à K. F. WEBER.

8. Voici les passages retenus par H. KEIL : *Generalia et uaria* : 5, 494, 3-7 ; *de pronomine* : 5, 494, 8-21 ; *de uerbo* : 5, 494, 22-495, 2 ; *de participio* : 5, 495, 3-20 ; *de coniunctione* : 5, 495, 21-496, 5 ; *de uitiis et uirtutibus orationis* : 5, 496, 6-12. – Corriger G. BONNET, p. X, qui donne le volume VII de KEIL. Corriger, en outre, p. X, note 2 : les pages que H.-I. MARROU consacre au *De Grammatica*, figurent dans son *Saint Augustin...*, p. 571-576, dans la note C de l'appendice, intitulée « Que nous reste-t-il des *Disciplinarum libri* entrepris par saint Augustin ? » et non p. 576 sqq.

9. Dans plus d'une trentaine de cas (liste p. XLVII) G. BONNET s'éloigne du texte de K. F. WEBER. L'éditeur propose en outre onze leçons nouvelles (liste p. XLVIII).

Le *Bruxellensis* comme le *Parisiensis* donnent en suscription le même titre à l'ouvrage : *Incipit Ars sancti Augustini pro fratrum mediocritate breuiata*, ce que G. Bonnet traduit ainsi : « Abrégé de la grammaire de saint Augustin adapté à l'insuffisance des frères »¹⁰. Mais qu'en est-il de la réalité de cet « abrègement » d'un texte supposé originellement plus long ? C'est Cassiodore qui paraît fournir la clef. En *Institutiones* 2, 1, 1 Mynors on lit en effet que le supérieur de Vivarium recommande à ses moines la lecture d'une grammaire d'Augustin : *Sed et sanctum Augustinum propter simplicitatem fratrum breuiter instruendam aliqua de eodem titulo scripsisse repperimus*, ce que je comprends ainsi : « Nous avons découvert que saint Augustin a rédigé quelques pages sur le même sujet [la grammaire, car Donat est évoqué plus haut] brièvement construites en raison du faible niveau des frères ». G. Bonnet (p. XXI-XXIII) fait l'analyse que l'adverbe *breuiter* désigne non pas un texte déjà abrégé mais tout simplement un texte « bref ». Je souscris pleinement à cette interprétation, me souvenant par exemple qu'un *breuiarium* n'est pas à la fin du IV^e siècle forcément un « abrégé » d'un texte antérieur mais en réalité un texte court, comme on le voit par exemple pour le *Bréviaire* d'Eutrope en 370, qui ne résumé aucun texte unique antérieur connu (ou alors l'ensemble de ses sources), ou encore pour le *Breuiarium* de Festus qui n'est pas, contrairement à ce qu'on a pu croire et écrire, un résumé du résumé d'Eutrope, mais lui aussi un texte court, partiellement original, destiné à un lecteur pressé et peu cultivé, l'empereur Valens. *Breuiter* en latin signifie « en peu de mots », comme le dit laconiquement Servius : *paucis, id est breuiter*¹¹, mais on pourrait multiplier les exemples. En outre les termes utilisés par Cassiodore (*scripsisse* et surtout *propter simplicitatem*) ne sont pas les mots du titre (*pro mediocritate*). Par conséquent G. Bonnet a raison de supposer que Cassiodore lisait un texte complet d'Augustin et que le travail d'abréviation (s'il a bien eu lieu) est postérieur à Cassiodore. Pour l'éditeur de la CUF cet abrègement doit être daté après Cassiodore en raison notamment de l'emploi des termes *pro mediocritate* par exemple chez Charisius ou Priscien. G. Bonnet conclut par conséquent à un abrègement au VI^e s., en tout cas à une date « proche de l'activité de Cassiodore » (p. XXII).

Je ferai deux remarques à ce propos. Premièrement la tâche de compilation sous la forme de rédaction d'anthologies abrégées est une pratique courante à Vivarium, essentielle même et bien attestée. On sait en effet que Cassiodore avait demandé à l'un des rares moines de Vivarium à savoir un peu de grec, Épiphane, de se livrer à une réduction ordonnée des trois *Histoires ecclésiastiques* de Socrate, Sozomène et Théodoret. Il en était sorti l'*Historia tripartita* latine, remplie d'approximations et de contresens, ainsi que j'ai pu naguère le démontrer¹². Il n'y aurait donc rien d'étonnant au fait que Cassiodore lui-même ait demandé à

10. *Abrégé de la grammaire de sain Augustin* en couverture. Abréviation usuelle : *gramm.* Pour G. BONNET, les réflexions ébauchées dans les chapitres sur le solécisme et le barbarisme (98-103), reposant sur une conception théorique plus large mais implicite du langage comme une combinatoire, dépassent « le cadre d'une grammaire scolaire » (p. XIX), ce que confirmeraient certaines approximations dans la taxinomie (p. 83).

11. *Ad Aen.* 8, 154, p. 222 Thilo II.

12. Cf. ST. RATTI, « Épiphane traducteur dans l'*Historia Tripartita* : contresens et déformations », *Göttinger Forum für Altertumswissenschaft* 9, 2006, p. 21-35.

l'un de ses secrétaires de produire ce travail sur la Grammaire d'Augustin. Les hypothèses de G. Bonnet sur l'existence d'une préface au traité que Cassiodore aurait lue et qui aurait ensuite disparu iraient dans ce sens. La seconde remarque porte sur le sens de *breuiter*. Ainsi que je l'ai dit plus haut l'adverbe n'implique pas l'acte d'abrégement. L'idée que l'on posséderait ainsi, en l'état, le texte complet et original d'Augustin, malgré les faiblesses de la forme, ne doit pas être complètement écartée, ce que pourrait confirmer la présence des intertitres qui, s'ils ne remontent pas à un original qui n'existe pas, sont bien de la main d'Augustin. On sait que les intertitres de la *Cité de Dieu*, comme l'a montré H.-I. Marrou¹³, sont d'origine et qu'Augustin aimait à faciliter ainsi les repérages de son lecteur. Le degré de détail dans lesquels descendent certains exemples, comme le signale G. Bonnet¹⁴, le confirmerait : pourquoi conserver ces *minuscule* dans une édition abrégée ? Quant aux formes verbales à la seconde personne que l'on peut isoler dans le texte¹⁵ et où certains voudraient voir les traces d'une forme dialoguée initiale puis effacée, elles me paraissent constituer un argument bien faible compte tenu d'une pratique proche de ce que l'on observe encore de nos jours dans la langue familière. Je proposerais pour ma part, sans pouvoir rien affirmer de certain en cette matière, d'en rester à la prudence exprimée par H.-I. Marrou qui, évoquant l'hypothèse d'une version originale plus longue – hypothèse à laquelle il se serait pourtant volontiers rangé – rappelait que, « par sa nature même elle ne pourrait être vérifiée que si un heureux hasard nous rendait quelque jour le texte original »¹⁶.

Quant à l'authenticité de l'*Ars grammatica* G. Bonnet balaie de manière convaincante tous les doutes que l'on pourrait encore avoir. Il y a bien sûr le témoignage de deux manuscrits sur trois qui donnent le nom d'Augustin. Mais il y a surtout ce passage des *Retractationes* sur lequel il me faut revenir. Au soir de sa vie Augustin prend la peine de recenser l'ensemble de ses travaux, on le sait. Alors que saint Jérôme dans la liste de ses propres *opera* fournie en fin de son *De Viris illustribus* en 392, ne sera pas exhaustif, Augustin fait preuve d'une remarquable précision, qui va jusqu'à mentionner les ouvrages dont il ne dispose plus dans sa bibliothèque à Hippone, comme c'est le cas de l'*Ars* dont il nous dit qu'il ne le retrouve pas parmi ses *uolumina* :

13. « La division en chapitres des livres de la *Cité de Dieu* », *Mélanges J. de Ghellinck* I, Gembloux 1951, p. 235-249.

14. P. XXXI : on trouve des développements sur des mots aussi rares que *cuias*, *nostras* et *uestras* aux chapitres 45 et 46 ; l'introuvable pronom *quotus* n'est pas omis (37, 1). *A contrario* G. BONNET, p. XXXI, signale des manques dans le texte conservé, par exemple les formes pronominales archaïques (*ipsus*) ou encore la formation des parfaits (p. 70). Mais je n'y vois rien de réhibitoire pour mon hypothèse ni contradiction avec le fait qu'Augustin précise avoir achevé son traité (*Retract.* 1, 6 : *solum de grammatica librum absoluere potui*).

15. *Gramm.* 4 (*obseruabis*), 14 (*audisti et debes*), 16 (*memineris*), 26 (*serua*).

16. *Saint Augustin...*, p. 575 ; pour les difficultés liées à la reconstitution d'un fond historique dans les dialogues d'Augustin, cf. les pièces du débat rassemblées par G. MADEC, « L'historicité des *Dialogues* de Cassiciacum », *Revue des études Augustiniennes* 32, 1986, p. 207-231.

Per idem tempus, quo Mediolani fui baptismum percepturus, etiam Disciplinarum libros conatus sum scribere, interrogans eos qui mecum erant atque ab huiusmodi studiis non abhorrebant ; per corporalia cupiens ad incorporalia quibusdam quasi passibus certis uel peruenire uel ducere. Sed earum solum De grammatica librum absoluere potui, quem postea de armario nostro perdi, et De musica sex uolumina, quantum attinet ad eam partem quae rythmus uocatur. Sed eosdem sex libros iam baptizatus iamque ex Italia regressus in Africam scripsi, inchoaueram quippe tantummodo istam apud Mediolanum disciplinam. De aliis uero quinque disciplinis illic similiter inchoatis – de dialectica, de rethorica, de geometria, de arithmetica, de philosophia – sola principia remanserunt, quae tamen etiam ipsa perdidimus ; sed haberi ab aliquibus existimo.

« Dans le même temps où, à Milan, j'allais recevoir le baptême, j'ai essayé d'écrire encore des livres sur les arts libéraux. J'interrogeais ceux qui étaient avec moi et qui n'avaient pas d'éloignement pour les études de cette espèce, car je désirais me servir des choses corporelles comme de degrés assurés pour parvenir moi-même aux choses incorporelles ou pour y conduire les autres. Mais je ne pus achever que le livre de la grammaire, que je n'ai pas ensuite retrouvé dans ma bibliothèque et six volumes sur la musique, relatifs à la partie qu'on appelle le rythme. Encore ces six livres, je les ai écrits après mon baptême et même après mon retour d'Italie en Afrique, car à Milan j'avais à peine commencé à m'occuper de cette discipline. »¹⁷

On sait bien que les questions grammaticales n'ont jamais laissé Augustin indifférent, même plus tard dans sa carrière¹⁸. Parmi les arguments en faveur de l'authenticité de l'*Ars*, remise en question ni par K. F. Weber ni par H.-I. Marrou (malgré un jugement de valeur très négatif sur l'intérêt de l'ouvrage¹⁹), G. Bonnet (p. XIII-XIV) recense une liste fort parlante des points de convergence entre le traité et le reste de la production d'Augustin, du *De magistro* au *De doctrina christiana*, en passant par les *Confessions*. Ces similitudes, dans les définitions ou les remarques techniques (sur le parfait des verbes, le comparatif en *-ius*, l'interjection, l'exemple du solécisme *inter hominibus*, l'absence d'aspiration initiale dans le mot *homo*) ainsi que dans le lexique spécialisé, conduisent naturellement à accepter la paternité d'Augustin (p. XV).

Je voudrais suggérer à cet égard quelques remarques.

G. Bonnet indique à juste titre que l'*Ars* paraît bien avoir été destinée à un lectorat africain (p. XI). Outre l'exemple des chèvres d'Afrique « perchées sur les arganiers » dont elles dévorent les feuilles (chap. 96), l'éditeur met en avant le choix d'un mot punique pour illustrer le « xénisme » (*barbarum* dit le texte) : *si quis dicat in Latino sermone « bdellas » pro « carica », quod utique Punicum est* ; « dans le cas où quelqu'un dirait, en parlant latin,

17. *Retract.* 1, 6, trad. G. BARDY, *Les Révisions*, Paris 1950, p. 297 et 299.

18. Aux titres mentionnés p. VII, note 1 (de G. BELLISSIMA à E. BERMON, en passant par J. COLLART) on ajoutera P. MONAT, « Saint Augustin grammairien » dans D. CONSO, N. FICK et B. POULLE éd., *Mélanges François Kerlouégan*, Paris 1994, p. 465-469 (à propos de *gen. contra Manich.* 2, 22, 33).

19. *Saint Augustin...*, p. 571.

bdellas, un mot qui est parfaitement punique, au lieu de *carica* (figue séchée) »²⁰. L'élément est de poids quand on sait qu'Augustin manifeste ici ou là un attachement sincère à la langue punique. À Thagaste, si loin du territoire de Carthage, on parlait dans les campagnes encore la langue punique et Augustin la défend contre le mépris des aristocrates païens un brin moqueur envers ce patois. C'est ce qu'illustre admirablement la lettre 16 de Maximus à Augustin²¹. Ce grammairien de Madaure se moque de la piété locale pour un martyr dénommé Namphano. Augustin lui répond vertement : « Car tu n'as pu t'oublier à ce point que toi, un Africain écrivant à des Africains – et alors que nous vivons l'un et l'autre en Afrique – tu puisses juger bon de critiquer des noms puniques. Car si nous traduisons ces mots, qu'est-ce que Namphano signifie d'autre qu'homme au bon pied ? C'est-à-dire un homme dont l'arrivée porte bonheur, de la même manière que nous avons coutume de dire qu'a fait son entrée d'un pied propice celui dont l'entrée a été suivie d'un événement heureux. Si c'est la langue que tu condamnes, nie donc que beaucoup de sagesse a été transmise par les livres puniques, comme il est attesté par les hommes les plus doctes. Regrette donc d'être né là où le berceau de cette langue est toujours vivant »²². Tout Augustin est ici réuni : un polémiste redoutable, facilement piqué par l'adversaire, mais prompt à répondre et à l'écraser sous l'abondance de son argumentation, un érudit et un homme de culture : appel à l'étymologie punique et, plus loin, à un souvenir de Virgile parlant d'Hercule arrivant à une cérémonie organisée par Évandre « d'un pied propice » ; un homme sincèrement attaché à son pays et à sa culture ; l'ennemi irréductible du paganisme et de ses traditions puisque les croyances de Maximus sont alors attaquées de front : vos déesses *Cluacina* (Grand Égoût) ou *Venus calva* (Vénus Chauve), lui dit-il, ne sont pas moins ridicules que Namphano.

La seconde phrase de l'*Ars*, après une définition de la *latinitas* (traduction G. Bonnet : « le bon usage », entendre *Romana lingua*²³), précise : *Constat autem modis tribus, id est ratione, auctoritate, consuetudine*, « Il admet trois critères : la raison, l'autorité et l'usage courant ». L'apparition ici du mot *ratio* doit être rapprochée de l'importance de *Ratio* dans le *De ordine* puisque ce même mot apparaît à dix reprises dans les vingt-cinq premiers paragraphes du traité philosophique²⁴. Le sous-titre parfois donné à ces pages n'est-il pas : *De ratione quae praeter*

20. *Gramm.* 102.

21. Cf. S. LANCEL, *Saint Augustin*, Paris 1999, p. 39 ; cf. I. OPELT, « Augustins Epistula 20* (Divjak). Ein Zeugnis für lebendiges Punisch im 5. Jh. nach Christus », *Augustinianum* 25, 1985, p. 121-132.

22. *Epist.* 17, 2 : *Neque enim usque adeo teipsam obliuisci potuisses, ut homo Afer scribens Afris, cum simus utriusque in Africa constituti, Punica nomina exagitanda existimares. Nam si ea uocabula interpretemur, Namphano quid aliud significat, quam boni pedis hominem, id est cuius aduentus afferat aliquid felicitatis ; sicut solemus dicere, secundo pede introisse, cuius introitum prosperitas aliqua consecuta sit ? Quae lingua si improbatum abs te, nega Punicis libris, ut a uiris doctissimis proditur, multa sapienter esse mandata memoriae. Poeniteat te certe ibi natum, ubi huius linguae cunabula recalescent ; trad. S. LANCEL et al., *Lettres 1-30*, Paris 2011.*

23. Sur la riche postérité de cette définition, *latinitas est obseruatio incorrupte loquendi secundum Romanam linguam* (Audax, Maximus Victorinus, Diomède), cf. le commentaire de G. BONNET, p. 51-52.

24. Cf. *ord.* 1, 1 ; 1, 2 ; 1, 4 ; 1, 11 ; 1, 25.

humanam dispositionem et uoluntatem est ? À bien des égards le *De ordine* est un éloge de « la beauté de la raison, qui règle et gouverne toutes choses », *pulchritudo rationis cuncta scientia et nescientia modificantis et gubernantis*, « raison qui attire à elle ses zéloteurs pleins de désir pour elle par où et où qu'elle commande d'être cherchée », *quae inhiantes sibi sectatores suos trahit quacumque atque ubicumque se quaeri iubet*. Cette raison supérieure qui gouverne toutes choses, des plus nobles aux plus modestes (Augustin donne l'exemple du port altier et des plumes du coq !), une forme de transcendance empreinte de souvenirs néoplatoniciens, « réglant tout d'en haut », *alia ratione desuper omnia moderante*²⁵, pourquoi ne serait-elle pas invoquée comme donnant ses règles à la grammaire elle-même ? Le lexique et la pensée d'Augustin sont cohérents en ces années 386-387.

La seconde série d'observations que j'aimerais faire porte plus précisément sur le paragraphe des *Retractationes* cité plus haut. On a pu y lire « le témoignage de l'adieu au passé »²⁶ et à la culture classique que prononcerait le néoconverti. La phrase *per corporalia cupiens ad incorporalia quibusdam quasi passibus certis uel peruenire uel ducere* a été parfois exploitée pour prouver qu'Augustin, tout occupé qu'il était à mettre en ordre les recherches menées avant la conversion, n'y voyait aucune contradiction avec son adhésion nouvelle à la foi chrétienne²⁷. Dont acte. Pour ma part, je rapprocherais volontiers l'opposition dessinée dans cette phrase entre les *corporalia* et les *incorporalia* d'un passage du livre 7 des *Confessions* qui rapporte la première tentative d'extase plotinienne menée par Augustin à l'été 386 à Milan :

*Atque ita gradatim a corporibus ad sentientem per corpus animam atque inde ad eius interiorem uim, cui sensus corporis exteriora nuntiaret, et quousque possunt bestiae, atque inde rursus ad ratiocinantem potentiam, ad quam refertur iudicandum, quod sumitur a sensibus corporis ; quae se quoque in me comperiens mutabilem erexit se ad intelligentiam suam et abduxit cogitationem a consuetudine, subtrahens se contradicentibus turbis phantasmatum, ut inueniret quo lumine aspergeretur, cum sine ulla dubitatione clamaret incommutabile praefendum esse mutabili, unde nosset ipsum incommutabile (quod nisi aliquo modo nosset, nullo modo illud mutabili certa praeponeret) et peruenit ad id, quod est in ictu trepidantis aspectus. Tunc uero inuisibilia tua per ea quae facta sunt intellecta conspexi, sed aciem figere non eualui et repercussa infirmitate redditus solitis non mecum ferebam nisi amantem memoriam et quasi olefacta desiderantem, quae comedere nondum possem.*²⁸

25. *Ord.* 1, 25.

26. G. BARDY, *Les Révisions...*, p. 565.

27. C'est ce que fait S. LANCEL, *Saint Augustin*, Paris 1999, p. 165-166 : « Ce n'était pas seulement l'adieu aux armes de l'ancien rhéteur ». Mais on connaît le parti pris chrétien de la biographie de S. Lancel, fort bien informée, mais qui trouve dans son désir de répondre notamment aux *Recherches sur les Confessions de saint Augustin* de P. COURCELLE ses limites.

28. *Conf.* 7, 23.

« Ainsi, par degrés, des corps je suis monté à l'âme qui sent par le corps ; et de là, à sa puissance intérieure, à laquelle les sens du corps portent le message des objets extérieurs, limite que peuvent atteindre les bêtes ; et de là encore, à la puissance rationnelle qui recueille pour le juger ce que saisissent et apportent les sens du corps. Cette puissance, se découvrant elle aussi muable en moi, s'est dressée jusqu'à l'intelligence d'elle-même et a dégagé de l'habitude la pensée, en se soustrayant aux contradictions de la cohue des phantasmes, afin de découvrir de quelle lumière elle était inondée, quand elle proclamait sans aucune hésitation qu'il faut préférer l'immuable au muable, et d'où lui venait la connaissance de l'immuable lui-même ; car si elle ne le connaissait de quelque manière, elle ne l'eût d'aucune manière résolument préféré au muable ; et elle est parvenue à ce qui est, dans l'éclair d'un coup d'œil frémissant. Alors vraiment, j'ai vu que ce qu'il y a d'invisible en toi est rendu intelligible à travers ce qui a été créé ; mais je n'ai pas eu assez de force pour fixer mon regard, et, quand ma faiblesse refoulée m'eut rendu à mes vues ordinaires, je ne portais en moi qu'un souvenir aimant qui faisait désirer un mets, dont j'avais comme perçu l'arôme et que je ne pouvais pas encore manger »²⁹.

Depuis les analyses de P. Courcelle³⁰ et, plus récemment, de M. Fattal³¹, on sait ce que le lexique augustinien doit en cette page à Plotin, lui-même l'*auctor* de cette anabase vers l'Un-Bien souverain par étapes, *gradatim*³². Or ne retrouvons-nous pas la même idée en ces mots de *Retractationes* 1, 6 : *quibusdam quasi passibus certibus*, décrivant les étapes nécessaires et bien identifiées par lesquelles le simple mortel se doit de passer afin de s'unir au principe transcendant d'où tout procède ? Le rapprochement que je propose se double de l'identité des oppositions faites entre *corporalia* et *incorporalia* en *Retractiones* et *mutabile* versus *incommutabile* ou encore *inuisibilia* versus *quae facta sunt* (= *uisibilia*) en *Confessions* 7, 23. Les objets de la création permettent à une vue aiguisée et avertie (philosophique) de parvenir jusqu'à leur modèle idéal en principe invisible et, par delà, jusqu'à l'intuition de la divinité. C'est ce même processus qui est décrit *breuiter* par Augustin lorsque, devenu pleinement chrétien, il lui importe de corriger les motivations du jeune intellectuel de 387 qui a pensé utile de consacrer son temps à l'étude de la grammaire. Comme dans les *Confessions*, le regard rétrospectif de l'évêque cherche à corriger ou à édulcorer ce que l'amour du philosophe néoplatonicien pour la *paideia* classique et les arts libéraux pouvait avoir d'outrageusement audacieux. Je crois que cette phrase des *Retractationes* qui fait de l'*Ars grammatica* une étape indispensable pour parvenir à la connaissance supérieure des mystères incorporels n'est ainsi qu'une justification *a posteriori* d'un texte en soi fort peu chrétien. Le lexique néoplatonicien

29. Trad. E. TRÉHOREL et G. BOUISSOU, *Les Confessions*, Paris 1998.

30. *Recherches...*, p. 157-167.

31. *Plotin face à Platon, suivi de Plotin chez Augustin et Farâbi*, Paris 2007, p. 62-67.

32. Une seconde tentative d'extase plotinienne aura lieu à Ostie dans une scène fameuse (*Conf.* 9, 10, 23), avec sa mère Monique, après le baptême.

utilisé relève d'une contamination inconsciente avec l'état d'esprit qui fut celui du trentenaire en 387 et que l'Augustin vieillissant retrouve spontanément en évoquant cette période cruciale de sa vie.

On lit en *gramm.* 7, à propos de l'emploi des comparatifs un exemple emprunté à saint Paul latinisé (1 Cor 13, 13 : *manent autem fides spes caritas tria haec*). Or on sait que c'est précisément à cette époque, sans doute à la fin du printemps 386, que la découverte des *libri Platoniorum* par Augustin, à lui transmis par un inconnu « gonflé d'un orgueil démesuré »³³, qui s'est présenté à Milan, l'a conduit à retourner aux écrits de Paul ainsi qu'en témoigne le *Contre les Académiciens* : « Mais voici que te parviennent certains livres substantiels, comme dit Celsinus : dès qu'il eurent exhalé sur nous de bons parfums d'Arabie et distillé sur cette petite flamme de très rares gouttes de leur très précieuse essence, incroyable, Romanianus, incroyable et bien au-delà de ce que tu imagines peut-être de moi – que dire de plus ? – fut l'incendie allumé en moi au sujet de moi-même ! Quels honneurs, quelle pompe humaine, quel désir d'une vaine gloire pouvaient encore m'impressionner ? Vite, je rentrai tout entier en moi-même »³⁴.

Se lève alors en l'âme d'Augustin un débat intérieur avec son éducation chrétienne et il lit saint Paul en guise de contre-épreuve en quelque sorte : « Je n'ai considéré, je l'avoue, que chemin faisant cette religion qui, inculquée dès mon enfance, m'avait pénétré jusqu'à la moelle : mais pourtant c'est elle qui se saisissait de moi à mon insu. C'est pourquoi, titubant, me hâtant, hésitant, je m'empare de l'apôtre Paul (...). Je le lus tout entier le plus attentivement et le plus religieusement possible »³⁵.

Quand Augustin lit ceci : « Ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen des choses créées » (saint Paul, Rom 1, 20 : *inuisibilia enim ipsius a creatura mundi per ea quae facta*

33. *Conf.* 7, 9, 13 : *procurasti mihi per quemdam hominem immanissimo typho turgidum quosdam Platoniorum libros ex Graeca lingua in Latinam uersos* (*Conf.* 7, 9, 13). Sur ces « livres des platoniciens, traduits du grec en latin », cf. P. COURCELLE, *Recherches...*, p. 153-155 et p. 284. Si le traducteur n'est autre que Marius Victorinus (*Conf.* 8, 3), on débat encore pour identifier l'inconnu, peut-être Manlius Theodorus selon P. Courcelle.

34. *C. acad.* 2, 2, 5 : *Cum ecce tibi libri quidam pleni, ut ait Celsinus, bonas res arabicas ubi exhalarunt in nos, ubi illi flammulae instillarunt pretiosissimi unguenti guttas paucissimas ; incredibile, Romaniane, incredibile, et ultra quam de me fortasse et tu credis ; quid amplius dicam ? etiam mihi ipsi de meipso incredibile incendium concitarunt. Quis me tunc honor, quae hominum pompa, quae inanis famae cupiditas, quod denique huius mortalis uitae fomentum atque retinaculum commouebat ? Prorsus totus in me cursim redibam ; trad. J.-L. DUMAS, Saint Augustin, Œuvres I, Paris 1998.*

35. *Ibid.* : *Respexi tamen, confiteor, quasi de itinere in illam religionem, quae pueris nobis insita est, et medullitus implicata : uerum autem ipsa ad se nescientem rapiebat. Itaque titubans, properans, haesitans arripio apostolum Paulum (...). Perlegi totum intentissime atque cautissime.* – En faveur de la leçon *cautissime* (et non *castissime*) et sur le sens de cet adverbe appliqué par Augustin à une lecture d'essence chrétienne des textes philosophiques, cf. M. CUTINO, « *Perlegi totum intentissime atque cautissime* (c. *Acad.* 2, 2, 5) », *Helmantica* 48, 1997, n°147, p. 365-374.

sunt intellecta conspiciuntur sempiterna), il ne doute pas de trouver là une justification du processus d'élévation de l'âme vers le Beau, réalisant ce que Lucien Jerphagnon appelait l'« intuition hénologique »³⁶.

Le fait que le seul exemple scripturaire présent dans l'*Ars* soit emprunté à saint Paul s'explique ainsi aisément par les préoccupations qui étaient alors celles d'Augustin.

Les considérations qui précèdent m'ont été inspirées par l'édition Bonnet d'un *Ars grammatica* dont la technicité n'efface pas le riche apport qu'elle suggère sur les questions culturelles, philosophiques et historiques. L'abondant et érudit commentaire qui accompagne le texte latin – justifié par un appareil critique d'une grande clarté – et la traduction (p. 53-90) permettront au lecteur plus grand connaisseur que je ne le suis de l'histoire de la grammaire latine de pénétrer plus avant une question complexe dont G. Bonnet est devenu, depuis son édition de la *Grammaire latine* de Dosithée³⁷, l'un des meilleurs spécialistes actuels.

36. « Saint Augustin et la diffusion de la pensée grecque », *Connais-toi toi-même... et fais ce que tu aimes*, Paris, p. 200-210, ici p. 206.

37. CUF, Paris 2005.